



Les échos de St Jean

2nd semestre 2010

Les articles principaux:

- En direct de la Com-com
- Nos « chères » Or-dures
- Chauffage au bois
- Coupes affouagères
- Sortie CCAS
- Salle des jeunes
- Restaurations – hébergements (suite)
- Commémoration du 11 novembre
- Les manifestations des associations
- L'état civil de la commune

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi 8 h 00 à 12 h 00
Jeudi 15 h 00 à 19 h 00
Vendredi 13 h 30 à 17 h 30

☎ 04 76 73 11 97

☎ 04 76 73 18 71

mairie.stjeandevaulx@orange.fr
<http://st-jean.blog4ever.com>

L'édito

“DE TOUT, UN PEU”

Les moloks sont entrés en service cette semaine.

Petits investissements pour la commune, car la pose a été effectuée par Alain, notre employé communal, mais grand changement dans des habitudes bien ancrées.

Et comme toujours, ce qui dérange nos habitudes a du mal à se mettre en place et nous fait râler.

C'est la même chose pour les travaux et en particulier l'emploi partiel, qui amène sur nos routes de grandes quantités de graviers.

C'est une gêne indéniable mais une condition essentielle de la durée de vie des revêtements en enrobés.

L'ouverture de la Maticena nous ouvre des perspectives culturelles nouvelles en lien avec la bibliothèque intercommunale de Notre Dame de Vaulx ; en particulier pour les jeunes, en ce qui concerne les CD, DVD, etc.



Un grand merci à l'équipe du Foyer qui a permis, par son investissement, la représentation de “Dis donc la belle” à la salle des fêtes (spectacle décentralisé de la communauté de communes).

Enfin, et avec beaucoup de tristesse, un dernier adieu à nos collègues de Notre Dame de Vaulx, Dany Bernard-Brunel et Mathias Trotin, que nous avons pu apprécier dans le travail commun.

A leur famille, nous réitérons toutes nos condoléances.

Votre maire,

Patrick Reynier-Poète

EN DIRECT DE LA COM-COM



Différents dossiers importants occupent l'exécutif de la communauté de communes :

- **la mise en route de la Maticena**, médiathèque tête de réseau ; un investissement de 1,5 millions d'euros partagés entre la communauté de communes et la ville de La Mure, avec l'aide de l'Etat (DRAC), du conseil général de l'Isère. Un budget de fonctionnement de 30 000 € annuel pour la communauté de communes qui permettra d'animer l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Matheysine et à terme de tout le Sud Isère.

- **l'achèvement des travaux pour la fin de l'année à la Mine Image**. Là aussi, 1,5 millions d'euros investis pour multiplier par trois la surface muséographique de la Mine Image, créer une

boutique, une cafétéria, des bureaux, une gare, un ascenseur, etc., afin d'aider la Mine Image à passer de 25 000 visiteurs par an à 35 ou 40 000 pour pérenniser son existence en équilibrant au mieux le budget.



- **la poursuite de l'aménagement des lacs** par une deuxième tranche de travaux qui commence au printemps 2011 par la plage de Pierre-Châtel, et se poursuivra à l'automne 2011 par le Miradou et en 2012

et 2013 par la Bergogne et l'étang du Crey.

Là aussi, 1,5 million d'euros investis pour favoriser l'accueil des touristes et permettre l'émergence et le développement d'une véritable économie touristique en suscitant les initiatives privées.

- **le programme cité minière** (10 millions d'euros) : programme financé par le conseil général, la région et l'état, programme sans équivalent en Rhône-Alpes puisqu'il concerne la réfection de 500 logements locatifs sur le plateau, mais aussi la réfection des réseaux et des voiries et un important travail paysager afin de rendre ces cités plus agréables à vivre.

Pour pouvoir suivre tous ces chantiers et d'autres qui sont en préparation, la commu-

nauté de communes va embaucher un technicien en la personne de Simon Fontebasso, ancien conducteur de travaux chez Carron.

Dans le domaine culturel, après Django en 2010, se prépare pour 2011 un nouveau spectacle : "un jour la fête en Matheysine" basé sur le recueil de la mémoire des anciens et réunissant les réseaux culturels et les scolaires.

Et pour que tous les salariés de la communauté de communes travaillent dans de bonnes conditions, celle-ci s'est portée acquéreur du tènement immobilier sis au rez-de-chaussée de l'hôtel Marron (ex cabinet commun des kinésithérapeutes) pour la somme de 150 000 euros. Cette extension permettra à chacun d'avoir un bureau

convenable, de rapatrier le relais assistante maternelle dans les locaux de la communauté de communes et de retrouver une vraie salle de réunion pour les commissions.

Comme on le voit, la communauté de communes prend de plus en plus d'importance pour les investissements structurants sur notre territoire.

Et ce n'est pas fini, puisque les pouvoirs publics et la loi nous poussent à aller vers une communauté de communes unique sur les trois cantons à l'horizon 2014, en même temps que seront élus les nouveaux conseillers territoriaux (1 conseiller pour les 3 cantons) qui remplaceront à la fois le conseiller général et le conseiller régional.



Nos « chères » Or-dures !!!

Au printemps 2009, pour contrer l'augmentation de la taxe relative aux ordures ménagères non valorisées, le conseil municipal s'est engagé en faveur de deux mesures :

1. LA MISE EN PLACE D'UN RAMASSAGE DES ORDURES VIA DES CONTAINERS COLLECTIFS DU TYPE « MOLOKS »

Après consultation des habitants du village et prise en compte des contraintes locales, l'implantation définitive des moloks a été adoptée. Cet été, notre employé communal a débuté leur mise en place. Vous avez sûrement déjà remarqué la présence de certains d'entre eux.

Aux Prats, deux moloks ont été installés lors du réaménagement du « point-déchets » à l'entrée du hameau.

A Saint-Jean village, un molok est installé derrière la salle des fêtes.



Au Villaret, un molok est placé sous le parking du four.

Aux Perrins, deux moloks sont en place, un dans le hameau (devant l'ex-petit Saint Jean) et l'autre au bâtiment Opac du puits.



Aux Pellissiers, un molok se situe au bout du parking du hameau.

Il reste, à ce jour, à mettre en place un molok dans les hameaux suivants :

- au Pontet, à coté de l'abri de bus.
- à Font-Reynier, dans le virage au dessus de la maison Tracol.
- aux Arnauds, dans le grand virage à l'entrée de la route de Lachal.
- aux Rhoures, proche de l'abri de bus.

La mise en service des moloks ainsi que la première collecte ont eu lieu le 18 novembre aux Prats, au Village, au Villaret, aux Perrins et aux Pellissiers. Cette nouvelle organisation s'accompagne de la suppression du ramassage individuel ainsi que de la fermeture des locaux nouvelles.

Le conseil municipal est conscient des efforts qui seront consentis par chacun et vous remercie d'ores et déjà pour votre contribution au bon fonctionnement de cette nouvelle collecte.



2. LE MAINTIEN ET L'ENCOURAGEMENT AU TRI SELECTIF



« Trier » présente plusieurs avantages :

- la préservation de l'environnement (recyclage)
- la réduction du sac poubelle ménager
- la diminution de la taxe d'ordures ménagères

Quelques rappels pratiques pour tout trier

A l'échelle individuelle :

- Vous pouvez saupoudrer votre jardin avec vos cendres
- Commencer un compost (Des ateliers de compostage continuent à être organisés par l'association *Trièves Compostage* chez

des habitants volontaires de la commune.)

A l'échelle communale :

- Des colonnes de tri restent à disposition dans les hameaux de Saint Jean et des Prats.

Vous pouvez y déposer tous les déchets du type verre, papier et emballages.

- La déchèterie communale est accessible au point propre du Mollaret.

Trois bennes sont à disposition, pour y déposer les déchets verts non compostables, les encombrants et les gravats dans la limite d'un m³.

A l'échelle intercommunale :

Vous pouvez vous rendre à la déchèterie du Syndicat Inter Communal de Tri des Déchets Ménagers qui possède tous les postes de tri.

SICTDM : Route de Gap - 38350 La Mure.

DECHETERIE COMMUNALE

Tous les samedis de 9h à 12h sauf en période hivernale

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi : 8-12h et 14-17h
Mercredi : 14-17h
Vendredi : 8-12h
Samedi : 8-12h et 13h30-16h30

Le SIVOM : en prévision de cet hiver

Une fraiseuse à neige a été achetée par le SIVOM pour déneiger en priorité les abords de l'école, la cour de l'école ainsi que les abords de la mairie et de la salle des fêtes de Saint-Jean de Vaulx.



Chauffage au bois : trop de particules dans l'air ambiant



C'est l'époque des coupes affouagères, des feux de cheminée et du retour du chauffage dans nos maisons. Dans notre région, la bise chasse rapidement les particules issues de cheminées mais elles ne disparaissent pas et participent à la pollution atmosphérique.

En Rhône-Alpes, la situation est particulièrement critique en matière de poussière dans l'air. En hiver, 29% de ces émissions de particules proviennent du chauffage individuel au bois.

En janvier 2009, un épisode aigu et prolongé de la pollution a montré la nécessité d'engager localement des actions de réduction de ces émissions. Le préfet de l'Isère a donc missionné en juin 2009 la DREAL* Rhône-Alpes pour proposer des mesures permettant de réduire d'au moins 30% les émissions de particules.

Trois secteurs, gros émetteurs de particules, sont concernés : le chauffage individuel au bois et brûlage des végétaux, les chantiers du secteur du BTP et carrières et les transports.

Le chauffage au bois

Contrairement aux énergies fossiles comme le charbon, le fuel ou le gaz, le bois n'a pas d'impact sur le réchauffement climatique. L'absorption du gaz carbonique par les feuilles des arbres compense celui qui est émis lors de la combustion.

Par ailleurs, la production de bois en France est suffisante pour limiter les importations d'autres énergies et contribuer ainsi à l'indépendance énergétique du pays.

Toutefois le bois présente l'inconvénient d'émettre des polluants lorsque sa combustion est incomplète : poussières appelées également « particules », monoxyde de carbone, composés organiques volatils, hydrocarbure aromatiques polycycliques. Mais des gestes simples et la vigilance de chacun permettent de limiter les émissions de polluants.

Le chauffage au bois « bûches » : quels bons gestes adopter ?

Je souhaite m'équiper d'un appareil :

- Je choisis un appareil normé labellisé « Flamme Verte » avec un foyer fermé et bien dimensionné à l'utilisation attendue ;
- Je le fais installer dans les règles de l'art : arrivée d'air et conduit de cheminée.

Je suis équipé d'un appareil :

- Je ramone ma cheminée au moins une fois par an ;
- J'utilise impérativement du bois sec et propre ;
- Lors de l'allumage, j'ouvre au maximum les entrées d'air. Je recharge rapidement le foyer sur un lit de braises ;
- J'observe : Les cendres doivent être blanches et pulvérulentes pour signifier qu'il y a peu d'imbrûlés.

Un noircissement important de la vitre vitrocéramique témoigne, entre autre, d'une mauvaise combustion ou d'une charge du foyer à un niveau trop bas.

Des fumées : d'abord gris-blanchâtres puis grises avant que les flammes se développent avec une couleur jaune-orangé avant la formation de braises.

Les suies doivent être brunâtres et pulvérulentes. Le panache, grisâtre à l'allumage, doit devenir quasiment invisible lorsque le feu est établi.

Il ne doit pas y avoir d'odeur perceptible (hormis pendant le chargement de l'appareil)

- J'évite de faire fonctionner l'installation à allure réduite : émissions multipliées par 2 à 3, voire jusqu'à 7 dans certains cas.

Deux nouveaux types d'appareils, diminuant notablement l'émission de polluants atmosphériques, sont disponibles : il s'agit d'appareils équipés soit d'un catalyseur améliorant la qualité de la combustion, soit d'un électro filtre qui retient une partie des particules émises.

*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Crédits d'impôts en 2010

25% pour l'achat d'un nouvel équipement de chauffage au bois ou autres biomasses.

40% pour le remplacement ancien de chauffage au bois.

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

Pensons à l'isolation de l'habitation afin de réduire nos besoins énergétiques et à étudier le choix du système de chauffage le mieux adapté.

Coupes affouagères



Cette année 63 personnes étaient inscrites pour le tirage au sort des 45 lots de la coupe affouagère 2010. Parmi elles, 33 étaient prioritaires. Par conséquent, seules 12 des 30 personnes non prioritaires ont eu la chance d'obtenir un lot pour cette année, les 18 autres seront, sous réserve d'inscription, prioritaires pour les deux prochaines années. Voici le résultat du tirage au sort :



Tirage au sort des coupes affouagères 2010

Nom	Lot	Nom	Lot	Nom	Lot
BENHAMAD Zakaria	29	EYMERY Gérard	33	PACHOUD Véronique	24
BLANCHEMANCHE Fab.	28	EYMERY Jean-Paul	18	PELÉ Denis	12
BOISNARD Angélique	11	EYMERY Maurice	16	PELLISSIER Francis	8
BORFIGA Thierry	25	FERTIG Christine	27	PHAM Sylvie	13
BRUN-PICARD Alain	14	FOUR André	31	RAVANAT Jean-Luc	26
CACHET Christine	39	GAIO Christian	19	RAVANAT Xavier	32
CASSAGNE Thierry	41	GUIGNIER André	35	REIG François	44
CHAMBAT Michel	23	KIEHN Benoît	2	ROGY Francis	7
CLUZEL Pierre	43	LESNIER Daniel	4	ROUSSEL Frédéric	6
COLE John	3	MELOT Marie-Brigitte	38	SALPIETRO Sébastien	10
DEFFORGE Jean-Luc	1	MELZANI Emile	30	SELON Grégory	37
DELELIS-FANIEN Thierry	42	MOUNET Hélène	22	SIMIC Freddy	40
DIAZ Gérard	20	NAVAS Yann	45	STAGNARI Jean-Claude	15
DIBON Louis	17	OST Claudine	34	TRACOL Jean-Michel	5
DUSSERRE Jean-Michel	9	PACEWICZ Ewa	36	VANBIERVIET Michel	21

Les lots sont situés sur la même parcelle que l'an dernier.

Les personnes exclues pour 2010 et donc prioritaires, sous réserve d'inscription, pour les deux prochaines années sont : BLANCHEMANCHE Charles, CONSTANT Jean-François, ESPIAU Bruno, EYMERY Sabine, EYMERY Sylvain, FRANCESCHINI Pierre, GERVAIS Jean-Louis, LEONARD Bruno, LOHIER Eric, PALCIOS Alexandre, PASCAL Luc, PERRIN-PATRAS Guillaume, POLVERELLI Fabienne, ROUX Sébastien, SAGOT Alain, VEFOUR Arnaud, VEFOUR Jacky, VILLAIN Marcel.

Beujolais nouveau ... Et nouveaux saint jar-

Cette année, une dizaine de personnes a choisi Saint-Jean comme résidence principale. Le 19 novembre la municipalité accueillait ces nouveaux habitants autour

d'un verre de Beaujolais nouveau. C'est l'occasion de faire connaissance, de présenter les associations, et aussi de remercier les personnes méritantes de la

commune. En particuliers, Caroline Espiaud, première championne de France de saut à ski a été chaleureusement félicitée.

Le nombre d'inscrits étant toujours très nettement supérieur au nombre de lots, la commission forêt devra réfléchir à un nouveau règlement plus équitable permettant sur le long terme une meilleure répartition des lots. Pour ce faire, il est probable qu'une nouvelle règle sera mise en place afin d'exclure automatiquement les plus chanceux qui n'auront pas été exclus après plusieurs années par le tirage au sort. A suivre...



Centre Communal d'Action Social (CCAS)

C'est une institution obligatoire et autonome qui a son propre budget (subvention municipale). Le maire est président d'office. Il est complété par 4 élus, Philippe Mère, Carole Ravanat, Jean-Louis Ravanat et Caroline Perrin et par 4 membres extérieurs (choisis par le maire), Thierry Delelis-Fanien, Mireille Eymery, Hélène Perrot-Minnot et Catherine Salpietro

9 octobre 2010: Sortie CCAS

Samedi 9 octobre, au cours d'une magnifique journée, une joyeuse équipe constituée des anciens de Saint-Jean, des membres du CCAS, du maire et de quelques conseillers arrivait au château des Herbeys près de Corps. Après un apéritif pris dans le jardin, tout le monde a apprécié le repas très soigné servi dans les salles du château. Pour digérer, un petit café sur la terrasse a permis de profiter du soleil



Salle des Jeunes : 13 ans déjà

En 1995, le conseil municipal décide d'ouvrir une salle pour que les jeunes de la commune puissent se retrouver. Pour cela, deux endroits sont alors proposés : une salle au foyer culturel ou l'ancien local technique. Ce dernier fut choisi.

puis les travaux.

En décembre de la même année, un baby foot est acheté pour une valeur de 2 700 francs (410 euros).

En 1997, la salle est ouverte pour la plus grande joie des jeunes. Des responsables sont désignés et un règlement intérieur est élaboré. Une petite subvention est votée par le conseil municipal pour meubler cette salle (hifi, table et chaises, frigo).

A la demande des jeunes, des cages de foot et un panier de basket sont installés en juillet 1997 sur les terrains communaux situés autour de la mairie.

Voilà treize ans que cette salle est utilisée

par nos ados mais elle fut fermée à plusieurs reprises pour non respect du règlement intérieur.

Où en est-on aujourd'hui ?

En 2008, le conseil municipal décide de la rouvrir. Une commission communale est créée, chargée de rencontrer les jeunes de la commune de 11 à 16 ans.

Deux responsables sont désignés et le règlement est remanié. Tout a très bien fonctionné pendant 15 mois mais depuis août 2010, de grosses dégradations ont été constatées (porte dégonflée au pied de biche, montant de fenêtre arraché, feu de poubelle, frigo détérioré, mégots...). Les élus prennent la décision de fermer le local.

Affaire à suivre en attendant une prochaine réunion.

TRAVAUX DANS LA CÔTE DE LAFFREY

L'installation d'un radar est la raison des actuels travaux dans la côte de Laffrey au niveau de l'intersection avec la route de Notre Dame de Mésage. Soyez prudent et vigilant, à ce carrefour ; pour des raisons de sécurité, la vitesse est limitée à 70

km/h, ce que contrôlera le radar dans le sens de la descente.



Restaurations - Hébergements

Cette rubrique est la suite d'articles commencés dans les bulletins précédents qui vous présentent les commerces de Saint-Jean de Vaulx et des communes limitrophes, Laffrey et Notre Dame de Vaulx. Elle se terminera dans la prochaine lettre d'hiver.

Dans les années 30, c'est le début des congés payés, de l'automobile, du tourisme, etc...

Les gens prennent des vacances et séjournent dans les hôtels.

Laffrey, site historique et touristique de par ses lacs, bénéficie pleinement de cette embellie.

De nombreux hôtels, restaurants, cafés ont vu le jour à cette époque. Il y avait pas moins d'une douzaine d'établissements dans cette petite commune. Il en reste quelques-uns

Laffrey, Café des Touristes

A cette époque que M et Mme Chambat ont créé le Café des Touristes, en haut de Laffrey. Ensuite celui-ci a été mis en gérance une dizaine d'années, jusqu'à ce que leur fille Suzanne et leur gendre Jacques Defaite prennent la suite en faisant fructifier intelligemment cette maison, où une cuisine de qualité était servie.

Depuis quelques années c'est leur fille, Frédérique, qui exploite cette affaire.



Le café des touristes

Le Village, Laffrey
04 76 73 12 50

Café, relais poste, presse, dépôt de pain, réseau kiala (réception de commande internet)

Horaires du café: tous les jours de 7h à 19h

Horaires du point poste : tous les jours de 9h à 19h sauf le samedi après-midi et le dimanche

Restaurant le Coucoulou

La première construction, style *chalet bois*, a été construite en 1952 par Roger Jolly dont les parents étaient hôteliers en haut de Laffrey.

Cet emplacement de premier ordre, face au grand lac, était tout indiqué pour ce commerce qui à ses débuts était un bar dancing pour les soirées d'été. Sa réputation ne tarda pas à attirer beaucoup de jeunes, qui venaient parfois de très loin.

Ensuite plusieurs gérants successifs ont exploité ce commerce.

Depuis quelques années le nouveau propriétaire, Daniel Ravet a installé plusieurs chalets, pour location à des touristes ou au personnel d'entreprise.

Monsieur Ravet envisage en 2011 de reprendre l'exploitation du Coucoulou toute l'année comme bar restaurant et d'organiser des soirées à thèmes,

Le Coucoulou

La Plage, Laffrey
04 76 13 03 16

Bar restaurant pizzeria au bord du lac. Terrasse agréable. Parking privé.



Les pizzas à emporter

Laffrey, Snack des lacs

Depuis le 31 mai 2010, Jean-Jacques Defaite, ancien élève du lycée hôtelier Lesdiguières, a ouvert une pizzeria au sommet de Laffrey. Pizzas à emporter.

Commande sur place ou par téléphone :
06 67 06 09 49

Horaire d'hiver : du 17 oct au 31 mars
Du lundi au vendredi soir à partir de 17h.

Horaire d'été : Du 1^{er} avril au 16 sept
Du lundi midi au dimanche.

Camion Pizza Rico

Rico avec son camion, prépare des pizzas au feu de bois le soir entre 5 et 8h, le lundi à Notre Dame de Vaulx, les mardi et vendredi à Laffrey, le

mercredi à Pierre-Châtel et le Jeudi à Nantes en Ratier.

Commande possible par téléphone : 06 32 09 51 98.



Commémoration du 11 novembre

« Le 11 novembre 1918 à 11 heures, au son des clairons sur la ligne de front et des cloches des églises dans toutes les villes et les villages de France, prenait fin le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors et dont personne n'imaginait alors qu'il ouvrirait un siècle marqué par le retour de la barbarie et de l'inhumanité au cœur même de la civilisation européenne et dans le monde ».

C'est avec ces mots que Patrick Reynier, maire de Saint-Jean, commençait son discours devant le monument aux morts du village. Après une minute de silence et l'énoncé de la longue liste des « morts pour la France », une gerbe a été déposée au pied du monument à la mémoire

de ces jeunes qui n'ont pas pu vieillir.

Ce jour est l'occasion de penser à nos disparus, mais aussi à tous les morts de cette guerre, de la suivante et de toutes ces guerres qui existent encore sur terre de nos jours.



Les manifestations des associations

COMITE DES FÊTES

- **Dimanche 6 février 2011: Concours de belote,**
- **Dimanche 12 février 2011 : sortie motoneige à Chamrousse (complet)**
- **Deux sorties de ski dont les dates et lieux restent à déterminer en fonction de l'enneigement**

L'ÉCOLE EN PAYS DE VAULX ET COMITE DES FÊTES

- **samedi 11 décembre à partir de 16 h 30 :** marché de Noël avec la visite du père Noël suivi de l'arbre de Noël avec un spectacle de clown à Notre Dame de Vaulx.
16h30 Ouverture du marché de Noël sous le préau de l'école
18h30 Spectacle pour les enfants dans la salle Ernest Dumolard



Bienvenue à

Baptiste Garnier, fils de Christophe Garnier et Bénédicte Krecek, aux Rhoures



Félicitations aux jeunes mariés

Sébastien Thouny et Aurélie Cachet, le 31 juillet 2010

Alexandre Palacios et Christine Dusserre, le 10 septembre 2010



Le maire, l'équipe municipale

et la commission info

Vous souhaitent

de bonnes fêtes!

Les membres de la commission information-communication, Christine Cachet, Thierry Casagne, Brigitte Gervais, Annie Muller, Caroline Perrin, Jean-Luc Ravanat, Michel Ravanat, Patrick Reynier-Poète, Yves Salingue et Catherine Salpietro ont participé à ce numéro.